

Armée : la fabrication des tenues de camouflage délocalisée à Madagascar ?

Le ministère des Armées a confirmé le 31 janvier 2025 une décision déjà actée l'année précédente. Après un appel d'offres lancé en février 2023 et un recours judiciaire, Paul Boyé Technologies, une entreprise basée en Haute-Garonne, a été retenue pour la fabrication des uniformes de l'Armée française.

Par Grégoire Hernandez Publié le 3 février 2025 à 9h04



Armée : la fabrication des tenues de camouflage délocalisée à Madagascar ? - © Economie Matin

Derrière ce contrat se cache une rivalité bien ancrée entre deux grands noms du textile militaire français. D'un côté, Paul Boyé Technologies, entreprise reconnue pour son expertise dans l'habillement des forces de sécurité. De l'autre, Marck & Balsan, acteur historique du secteur, qui voit cette décision comme une menace directe pour ses salariés et son activité en France.

Tenues de l'Armée : un marché disputé et validé après un recours en justice

L'appel d'offres, lancé en février 2023, a été attribué à Paul Boyé Technologies le 20 février 2024, après une procédure juridique devant le tribunal administratif de Versailles. Ce marché portait sur la **fabrication et la livraison de tenues personnalisées pour les militaires stationnés en France métropolitaine et en Corse.**

Toutefois, cette décision a immédiatement suscité la colère du concurrent évincé, Marck & Balsan. Ce dernier, qui détenait le marché jusqu'à présent, s'est insurgé contre une concurrence

qu'il juge inéquitable. En effet, selon son directeur général, la production des nouveaux uniformes ne serait pas totalement réalisée en France, contrairement aux précédents contrats. Paul Boyé Technologies fabrique des uniformes et des équipements de protection. Il fournit les ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Santé, ainsi que des collectivités et services de secours, en France et à l'étranger.

Le ministère des Armées met en avant la qualité des équipements fournis par Paul Boyé Technologies et insiste sur le maintien du savoir-faire industriel français. Selon le communiqué officiel, **90 % de la valeur ajoutée et une partie de la production seront assurés en France, notamment dans l'usine de Labarthe-sur-Lèze, près de Toulouse, où l'entreprise emploie 200 salariés.**

Mais cette annonce ne convainc pas les détracteurs du projet. Laurent Marck, directeur général de Marck & Balsan, pointe une **délocalisation massive** d'une grande partie de la confection vers **Madagascar**, où Paul Boyé Technologies emploie près de 1 000 personnes. Selon lui, l'impact de cette décision sera immédiat : la fermeture d'une usine à Calais, employant une main-d'œuvre spécialisée.

Le **montant du marché** de Paul Boyé Technologies s'élève à **26 millions d'euros hors taxes**, contre **70 millions pour son concurrent**. Cette différence de prix pose la question de la **compétitivité des offres françaises face aux modèles de production externalisés**.

Paul Boyé/Marck & Balsan : une sacrée rivalité

Les entreprises françaises de l'industrie textile peinent à **maintenir une production intégralement locale** face aux contraintes budgétaires et aux exigences de rentabilité. L'exemple de Paul Boyé Technologies et de Marck & Balsan montre comment les décisions administratives peuvent **restructurer tout un secteur industriel**, avec des conséquences sociales lourdes.

En outre, **les deux entreprises se livrent une rivalité ancienne**. En 2024, Marck & Balsan avait remporté un contrat similaire pour la fourniture des uniformes de la **Police nationale et de la Gendarmerie**, au détriment de Paul Boyé Technologies. Cette dernière avait contesté en justice, mais sans succès, étant même condamnée à verser **1 500 euros** de frais judiciaires à son concurrent.

Si Paul Boyé Technologies semble avoir remporté cette bataille, les critiques sur la **délocalisation** et la **perte d'emplois en France** ne risquent pas de s'estomper. Le ministère des Armées, lui, assure que **Marck & Balsan reste un fournisseur pour d'autres équipements militaires** et évoque un **projet de recyclage des tenues**, visant à **sécuriser l'approvisionnement des matières premières en cas de crise**.